



Conseil d'administration du 16 mars 2021
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de voix : 44
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 2

DELIBERATION n° 2021-10

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PARC NATIONAL DE FORETS AU COMITE REGIONAL DE LA BIODIVERSITE DE GRAND EST

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 4 mars 2021, s'est tenu par visioconférence le 16 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-8 et R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts.
Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu la demande formulée par la Région de Grand Est en date du 13 janvier 2021, afin de désigner nominativement les personnes titulaire et suppléante pour représenter le Parc national de forêts au sein du Comité Régional de la Biodiversité, en respectant la parité femme/homme ;

Après un vote de 42 voix pour et deux abstentions, le conseil d'administration désigne :

Article 1 :

Monsieur Stéphan WOYNAROSKI comme représentant titulaire du Parc national de forêts au sein du Comité Régional de la Biodiversité de la Région Grand Est ;
Madame Marie-Claude LAVOCAT comme représentante suppléante du Parc national de forêts au sein du Comité Régional de la Biodiversité de la Région Grand Est.

Article 2 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Arc-en-Barrois, le 16 mars 2021

Le directeur


Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration


Nicolas SCHMIT